

« Association Riverains du Xle »

riverains11@gmail.com

**Anne Hidalgo offre les clefs de la ville aux bars et restaurants
sans la moindre concertation avec les habitants**

Sans aucune justification rationnelle, Les bars et restaurants avaient déjà obtenu du gouvernement que la distanciation physique soit réduite de moitié en France par rapport à l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon, etc. : un mètre ici contre deux mètres ailleurs. La norme de 4 mètres carrés par personne est en vigueur chez nos voisins, respectée sans contestation, mais pas chez nous...

Mais cela ne leur suffisait pas : à Paris, les bars et restaurants ont obtenu le jackpot, bien au-delà de leurs espérances. N'importe quel bar ou restaurant va pouvoir s'installer sur le trottoir et geler les places de stationnement devant son établissement. On en connaît le résultat car la pratique s'est déjà développée, en toute illégalité et sans réaction des autorités, dans certains quartiers de Paris (par exemple, rue des Martyrs, la bien nommée).

Le résultat est un cauchemar garanti pour les habitants. Sous leurs fenêtres, les publics alcoolisés qu'ils connaissent bien dans les quartiers populaires ne porteront pas de masques et ne respecteront pas la distanciation physique : le virus se réjouit déjà et les clusters vont éclore...

Pour protéger quelques minorités (les exploitants, les fêtards), Hidalgo organise la triple peine pour tous. Confinement, pollution sonore, et menace du rebond : impossible d'échapper à la triple lame. La période estivale s'annonce tragique pour le plus grand nombre. Confinées chez elles pour se protéger du virus actif et meurtrier, les personnes âgées devront subir les échos de la fête sans pouvoir se défendre. Les familles et leurs enfants auront bien du mal à récupérer la nuit des fatigues de la journée. La population en général est épuisée par le télétravail, démoralisée par le chômage, actuel ou en perspective, ou obligée de se lever tôt pour compenser des situations financières précaires. De nombreuses familles sont endeuillées ou préoccupées par la maladie. Elles n'auront pas l'esprit à faire la fête et pourtant elles devront en subir toutes les nuisances. Paris, un grand bistrot et des latrines à ciel ouvert...

Malgré leurs demandes répétées, Hidalgo n'a pas consulté une seule des nombreuses associations parisiennes qui représentent activement les habitants depuis plus de dix ans. Hidalgo vante sa démocratie participative dans le monde entier et, à Paris, elle décide seule, sans demander son avis aux habitants.

Les associations de riverains savent d'expérience que les chartes parisiennes ne servent à rien. Les vrais professionnels n'en ont pas besoin, les exploitants voyous ne les regardent même pas. De toutes façons, ni la police nationale ni la police de la mairie ne sont en mesure de contrôler les engagements annoncés dans ces chartes conçues sans concertation. La régulation de l'espace public n'existe pas à Paris : pas de volonté politique, pas assez d'effectifs, pas assez de voitures, pas d'organisation d'ilotage nécessaire pour une connaissance fine des territoires, pas de coopération suffisante entre les acteurs du mille-feuilles administratif parisien.

Hidalgo pousse les exploitants à s'affranchir de la réglementation et elle ignore les habitants. Ceux-ci vont réagir avec toutes les armes à leurs dispositions. Nous vivons dans un État de droit et une maire ne peut s'approprier la ville comme dans une république bananière.

Paris, 31 mai 2020